

PROJET ÉOLIEN DE SAINT-MAXIRE:

COMPTE RENDU DES PERMANENCES PUBLIQUES DU 22 ET 23 JANVIER 2021



Permanences publiques du 22-23 février 2021 - Salle des fêtes de Saint-Maxire

PRÉAMBULE

Des permanences publiques ont été organisées, le 22 janvier 2021, de 16h00 à 17h30, et le 23 janvier 2021, de 10h00 à 12h00. Cet événement a eu lieu à la salle des fêtes de Saint-Maxire. Il a permis une première rencontre entre les riverains et le porteur de projet ENERTRAG. Il a également été l'occasion pour les habitants de prendre connaissance du projet éolien dès son commencement et de poser leurs questions. De plus, pour les personnes qui n'avaient pas pu être présentes lors de ces permanences publiques, des RDV téléphoniques étaient proposés avec la cheffe de projet d'ENERTRAG : Marie Rich.

Les habitants ont été informés par la diffusion, dans toutes les boîtes aux lettres de la commune ainsi que celles des hameaux les plus proches des communes voisines, d'un bulletin d'information et d'un affichage public.

D'autres permanences publiques seront organisées dans les mois et années à venir afin d'apporter des informations aux riverains au fur et à mesure de l'avancée du projet.

DÉROULÉ DES PERMANENCES

Le choix du format de ce premier événement de participation s'est porté vers une permanence afin que les habitants puissent venir à leur convenance et bénéficier d'une attention particulière (discussions individuelles etc.) de la part des animateurs présents et de la cheffe du projet de Saint-Maxire, Marie Rich, dans le cadre des mesures sanitaires contre le Covid.

Afin d'animer ces permanences, 5 représentants d'ENERTRAG étaient présents; Marie Rich, cheffe du projet éolien de Saint-Maxire ; Julie Lilliquist et Matthieu Suau, chefs de projets ; Guillaume Guemard, responsable territoire ouest de la France ; Paul Ricossé, chargé de concertation et de dialogue territorial.

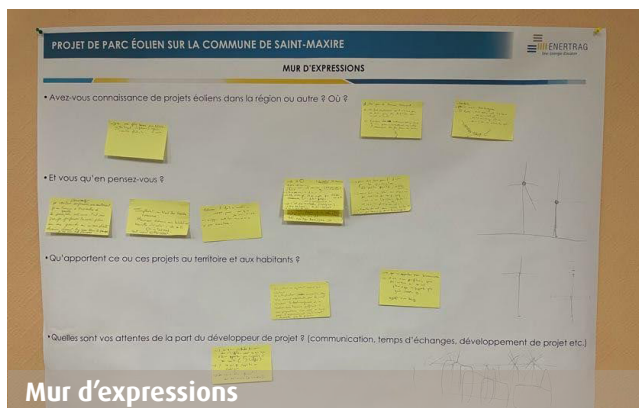
Au cours de l'évènement, Monsieur le Maire, Monsieur le 1er adjoint, Madame la 2ème adjointe ainsi que quelques membres du Conseil Municipal étaient présents.

De la documentation sur divers supports a été mise à disposition auprès des riverains ;

- témoignages : ouvrage « Parole d'élus ».
- informations pédagogiques sur l'éolien : « Un vent de transition »
- description du projet : présentation d'ENERTRAG, déroulé d'un projet de parc éolien, le site d'implantation, la suite du projet
- mur d'expression : pour connaître l'avis et le ressenti des riverains

Voici les questions présentes sur le mur d'expression :

- « Avez-vous connaissance de projets éoliens dans la région ou autre ? Où ? »
- « Et vous qu'en pensez-vous ? »
- « Qu'apportent ce ou ces projets au territoire et aux habitants ? »
- « Quelles sont vos attentes de la part du développeur de projet ? »



BILAN DES PERMANENCES

29 personnes se sont déplacées et un rendez-vous par téléphone a été réalisé. Les permanences ont permis d'avoir des conversations riches et variées.



Établissement France
Cap Cergy - Bâtiment B
4-6 rue des Chauffours
95015 Cergy-Pontoise CEDEX
Tél. : 01 30 30 60 09

saint-maxire@enertrag.com

Suite à ces discussions et au recueil des avis laissés par les participants, la cheffe de projet, Marie Rich, a pu analyser tous ces éléments. Les principaux sujets abordés ont été :

- L'état d'avancement du projet : Quelles sont les étapes d'un projet éolien ? Et quel est le rôle et la position de la commune ?
- La sensibilité aux questions paysagères, liée à la future implantation (hauteur et emplacement)
- Le fonctionnement de l'éolien, et sa rentabilité économique et environnementale.
- Les effets que peut avoir l'éolien sur la santé.

LA SUITE !

Dans un premier temps, ENERTRAG va organiser un affichage en mairie afin que tous puissent profiter des réponses concernant ces différents sujets.

Cette exposition aura lieu dans la **salle du conseil à la mairie de Saint-Maxire du 1er mai au 31 mai 2021.**

EXPOSITION

**Salle du conseil
Mairie de Saint-Maxire**

du 1er mai au 31 mai 2021

ENERTRAG vous tiendra informés des différents outils de communication et de participation qui seront mis en place avec les habitants, en concertation avec les élus de Saint-Maxire. Ces outils permettront à ENERTRAG de dialoguer avec l'ensemble des acteurs du territoire tout au long du projet, de répondre aux différentes interrogations et de prendre en compte les retours des différents temps d'échanges avec les habitants et la commune.

Nous avons hâte de vous retrouver de nouveau. L'équipe d'ENERTRAG tient à vous faire part de son soutien durant cette difficile crise sanitaire et sociale.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous

contacter via l'adresse mail : saint-maxire@enertrag.com